



# Code de vie

Aux parents, aux élèves,

Les membres du personnel de l'école Saint-Félix Saint-Dominique reconnaissent qu'il est important d'enseigner et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs chez tous les élèves afin de favoriser et de maintenir un milieu d'apprentissage et d'enseignement harmonieux et sécuritaire. Entre autres, l'école a comme mission de développer la socialisation et les compétences des élèves pour devenir des citoyens responsables et actifs. L'école enseigne le code de vie à tous les élèves. Elle s'assure que tous les élèves le connaissent et le comprennent. À cette étape, les interventions suivantes sont faites avec toute la classe :

- Affichage et présentation du code de vie;
- Pratique et modelage des comportements attendus;
- Renforcement des comportements positifs;
- Avertissements et rappels aux élèves qui manquent au code;
- Ateliers en classe et en sous-groupes.

Afin que les élèves développent les comportements attendus, les écarts de conduite seront gérés par des gestes réparateurs, des conséquences logiques et des interventions graduées.

Nous vous invitons à valoriser les bons comportements de votre enfant tant à l'école qu'à la maison. Votre appui est important pour la réussite et le bien-être des élèves!

Les trois grandes valeurs qui ont été identifiées dans l'élaboration du code de vie

<p>Respect</p> 	<p>Empathie</p> 	<p>Collaboration</p> 
--	---	--

Nous vous remercions de votre collaboration !

L'équipe école

Adopté au conseil d'établissement le 19 juin 2024

# Règles de vie et de conduite

Nous demandons La COLLABORATION DES PARENTS pour Les éléments suivants :

Attentes	Fonctionnement
Les heures d'arrivées et de départ sont respectées.	<b>Matin</b>
	<b>Saint-Félix :</b> La surveillance débute dans la cour à 7h30, aucun élève ne peut être dans la cour avant cette heure. À partir de 8h05, les élèves entrent dans l'école. <b>Saint-Dominique :</b> La surveillance débute dans la cour à 7h40, aucun élève ne peut être dans la cour avant cette heure. À partir de 8h05, les élèves entrent dans l'école.
	<b>Midi</b>
	Les élèves qui dînent à la maison peuvent revenir dans la cour à partir de 12h50. <b>Pour faciliter la gestion lors du dîner :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Bien identifier les contenants ;</li><li>➤ Fournir des ustensiles et un bol pour la soupe;</li><li>➤ Écrire une autorisation signée si l'élève doit dîner à l'extérieur. Une fois à l'extérieur, l'école n'est plus responsable des élèves.</li><li>➤ Des frais seront exigés pour ceux qui dînent occasionnellement à l'école.</li></ul>
	<b>À la fin des classes</b>
	La fin des cours est à 14h55 et la récréation se termine à 15h15. Les parents qui souhaitent quitter avec leur enfant doivent avertir un adulte sur place.  Si vous souhaitez que votre enfant quitte avec un autre adulte que vous, vous devez nous en aviser par l'entremise de l'enseignant(e) ou en appelant au secrétariat avant 14h. Si nous ne recevons aucun message de votre part, nous respecterons l'horaire du départ habituel. Cela permet au personnel de mieux gérer les départs.

# Règles de vie et de conduite

Les modifications sont faites aux bonnes personnes et aux bons moments

*Nous demandons que les changements soient faits 24 h à l'avance*

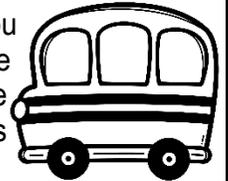
## Gestion du transport scolaire de la CSSH

### INTERDICTION DE CHANGEMENT D'AUTOBUS SPORADIQUE

Nous vous rappelons que les changements d'autobus pour une journée ne sont pas autorisés à la CSSH, sauf exception pour un cas d'urgence. **L'école n'acceptera pas de traiter les demandes de changements. Il est important de contacter le transport scolaire dans ces cas au 819 732-6561 option 1, [transport.scolaire@csharricana.qc.ca](mailto:transport.scolaire@csharricana.qc.ca)**

### LA GESTION MENSUELLE D'UNE ADRESSE COMPLÉMENTAIRE EXIGÉE

Les parents concernés doivent fournir un horaire mensuel ou idéalement annuel, pour les élèves qui ont une adresse complémentaire (service de garde privé, scolaire ou qui sont en garde partagée). L'équipe du transport scolaire ne gère que deux adresses par élève.



## Absences et retards

Les absences et les retards doivent être motivés au secrétariat au 819-732-4900 poste 5450 en laissant un message avant 9h pour le matin et avant 13h30 pour l'après-midi. Il est aussi possible de motiver les absences sur Mozaïk.

## Service de garde

Les changements pour les élèves qui sont au service de garde doivent être faits au service de garde au 819-732-4900 poste 5456 et à l'enseignante par courriel ou au secrétariat. Nous demandons donc de faire ce changement dans un délai raisonnable, soit 24 hrs à l'avance.

## Autres modifications (diner, permission, rendez-vous, etc.) :

Les changements peuvent être signalés à l'enseignante par courriel ou à la secrétaire.

Valeurs	MILIEUX / CONTEXTES							
	Corridors et escaliers	Salles de bain	Vestiaires	Cour d'école	Salle à diner	Classe	Service de garde	Gymnase
<b>Respect</b>  <i>Mes actions, mes paroles et mon attitude traduisent ma bienveillance envers moi et les autres</i>	Je m'exprime avec des mots et un ton approprié. Je prends soin du matériel qui m'est prêté. J'adopte des bons comportements.							
	Je me déplace en marchant.  Je parle à voix basse lorsque je dois communiquer.  Je respecte l'espace des autres.	Je respecte mon intimité et celle des autres.  Je garde l'environnement propre (tirer la chasse d'eau, mettre le papier brun dans le recyclage, etc.).	Je respecte l'espace qui m'est attribué lorsque je me change.  Je range mes effets personnels.	Je demeure dans les zones permises de la cour d'école.  J'adopte des comportements sécuritaires.	Je garde l'environnement propre.	Je lève la main pour demander la parole.  J'attends mon tour pour parler.  J'écoute la personne qui parle.	Je lève la main pour demander la parole.  Je m'exprime à voix basse.  J'écoute la personne qui parle.	J'adopte des comportements sécuritaires.  J'écoute la personne qui parle.
<b>Empathie</b>  <i>Être attentif et sensible aux émotions, aux besoins et aux différences de chacun.</i>	Je nomme mes émotions et mes besoins. J'écoute les émotions des autres. J'essaie de régler mes conflits par moi-même avant d'aller chercher l'aide d'un adulte. J'offre mon aide aux autres au besoin. Je suis ouvert aux différents besoins des autres. J'ai les vêtements appropriés.							
<b>Collaboration</b>  <i>La mise en commun des forces de chacun mène à la réussite de tous.</i>	J'applique les consignes données par les intervenants. J'ai une attitude positive. Je fais de mon mieux. Je demande de l'aide.							
	Je circule seulement avec la permission d'un adulte.	J'évite les pertes de temps.	Je me change rapidement.  Je me dirige à l'endroit attendu dès que je suis prêt(e).	Je range le matériel utilisé.  Je partage les espaces de jeux et le matériel disponible.  Je m'habille selon la température.	Je m'assure d'avoir ma boîte à lunch et les ustensiles dont j'ai besoin.	J'accomplis le travail demandé.  Je participe activement aux activités.	Je m'assure d'avoir tous les effets personnels dont j'ai besoin.	Je fais preuve d'un esprit sportif.  J'ai les vêtements appropriés.

# Interventions en cas d'écarts de conduite

Si je choisis de ne pas respecter les règles, j'accepte d'assumer mes choix et les conséquences qui seront déterminées selon la gravité et la fréquence des comportements.

- L'objectif des interventions consiste à corriger et à réparer les gestes.
- Les conséquences doivent être le plus possible étroitement liées au comportement indésirable et tenir compte de l'âge des élèves impliqués ainsi que du contexte.
- En cas d'écarts de conduite mineurs récurrents ou majeurs, l'élève sera rencontré par un intervenant ou par la direction d'école. Un arrêt d'agir à l'interne ou à l'externe est une mesure exceptionnelle qui peut être appliquée.
- Les parents seront informés par téléphone ou par courriel selon la situation.

Écart de conduite mineur	Écart de conduite majeur
<p>C'est un comportement de l'élève qui :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves, mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.</li></ul>	<p>C'est un comportement de l'élève qui est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement et, par conséquent à l'apprentissage des autres élèves ;</li><li>• Un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, vol, etc.) ;</li><li>• Un écart de conduite mineur qui persiste malgré les interventions réalisées.</li></ul>

Exemples de conséquences éducatives	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avertissement;</li><li>• Geste de réparation;</li><li>• Retrait de privilège;</li><li>• Perte de récréation;</li><li>• Appel aux parents en présence ou non de l'élève;</li><li>• Retrait de la classe et du service de garde;</li><li>• Reprise de temps;</li><li>• Contrat d'engagement;</li><li>• Plan de travail ou d'intervention;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre avec un intervenant ou la direction accompagnée ou non des parents;</li><li>• Facturation ou remplacement pour le bris ou le vol;</li><li>• Arrêt d'agir à l'interne ou l'externe;</li><li>• Réintégration (avec parents, déplacement supervisé, retour progressif);</li><li>• Soutien individuel à fréquence rapprochée;</li><li>• Références aux ressources professionnelles de l'école et de la communauté</li><li>• Autres.</li></ul>

## Conséquences pour l'intimidation

### Niveau 1 :

- Rencontre de l'élève intimidateur avec un adulte de l'école.
- Réflexion écrite sur l'intimidation.
- Appel téléphonique aux parents.
- Signature des parents sur la réflexion écrite.
- La direction sera avisée.

### Niveau 2 :

- Rencontre de l'élève intimidateur avec un adulte.
- Travail par l'élève sur l'intimidation (affiche, recherche, texte).
- Appel téléphonique aux parents.
- Rencontre de la direction avec différents intervenants.

### Niveau 3 :

- Rencontre des parents et de l'élève intimidateur par la direction.
- Signature d'un contrat par l'élève intimidateur et ses parents.

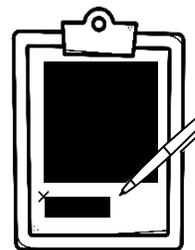
### Niveau 4 :

- Suspension interne ou externe.
- Rencontre de l'élève intimidateur accompagné de ses parents et d'un policier de la SQ
- Établissement d'un plan d'intervention avec la direction et différents intervenants.

J'ai pris connaissance du code de vie et de la matrice comportementale et je m'engage à respecter les règles afin de favoriser ma réussite et le bien-être de tous.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à faire respecter ces règles durant toute l'année scolaire.



\_\_\_\_\_  
Signature d'un parent ou tuteur

\_\_\_\_\_  
Date



## Code de civilité

Au Centre de services scolaire Harricana et à l'école, nous n'acceptons pas les manques de :

- Respect;
- Collaboration;
- Politesse et courtoisie;
- Intégrité.

Le langage abusif, les gestes et les actions visant à dénigrer ou à blesser une autre personne ne sont pas tolérés, que ce soit de façon verbale, écrite ou sur les réseaux sociaux.

La responsabilité de chacun consiste à :

- Utiliser un langage courtois, tempéré et adapté;
- Collaborer adéquatement;
- Fournir les informations requises;
- Faire preuve d'attention et d'écoute face aux autres;
- Respecter la confidentialité des informations;
- Respecter les différences.



Source : Politique sur la civilité accessible au

[www.csharricana.qc.ca/ADMINISTRATIF/POLITIQUES\\_REGLEMENTS](http://www.csharricana.qc.ca/ADMINISTRATIF/POLITIQUES_REGLEMENTS). Cette procédure s'adresse à toutes les personnes en lien avec l'école, soit les élèves, les parents, le personnel de l'école ou tout autre partenaire.





## Horaire de la journée

Primaire	
7h30 à 8h23 préscolaire 7h30 à 8h05 St-Félix 7h40 à 8h05 St-Dominique	Préscolaire /primaire Accueil et entrée des élèves
8h10 à 9h	1 <sup>er</sup> cours
9h à 9h50	2 <sup>e</sup> cours
<b>9h55 à 10h10</b>	<b>Récréation</b>
10h15 à 11h05	3 <sup>e</sup> cours
11h05 à 11h55	4 <sup>e</sup> cours
<b>12h à 13h10</b>	<b>Dîner</b>
13h15 à 14h05	5 <sup>e</sup> cours
14h05 à 14h55	6 <sup>e</sup> cours
<b>15h à 15h15</b>	<b>Récréation</b>
<b>15h15 à 15h30</b>	<b>Fin et départ des autobus</b>

### Horaire du service de garde

Pour les élèves inscrits seulement
7 h 30 à 18 h

### Horaire du secrétariat

8h à 12h 13h à 16h Du lundi au jeudi À l'école de St-Félix
---